

Seulement 34 % des enfants de 2 ans reçoivent à temps tous leurs vaccins

TRÈS PEU D'ENFANTS NON VACCINÉS

L'Enquête sur la couverture vaccinale des enfants de 1 et 2 ans au Québec démontre qu'en 2012, à peine 1 % des enfants de 2 ans vivant en Montérégie n'ont reçu aucun vaccin. La grande majorité, soit 84 %, ont reçu tous les vaccins recommandés. Toutefois, seulement 78 % des enfants ont reçu tous leurs vaccins avant l'âge de 2 ans, tel que recommandé par le [Protocole d'immunisation du Québec](#).

SEULEMENT LE TIERS DES ENFANTS SONT VACCINÉS SANS RETARD

Les vaccins doivent être administrés à l'âge recommandé pour que les enfants soient protégés au moment où ils sont le plus à risque de contracter une maladie ou de développer une complication liée à celle-ci. À cet égard, il faut clairement faire mieux, car en 2012, en Montérégie, à peine le tiers (34 %) des enfants de 2 ans ont reçu toutes leurs doses de vaccins sans retard, soit un mois ou moins suivant l'âge recommandé au calendrier de vaccination.

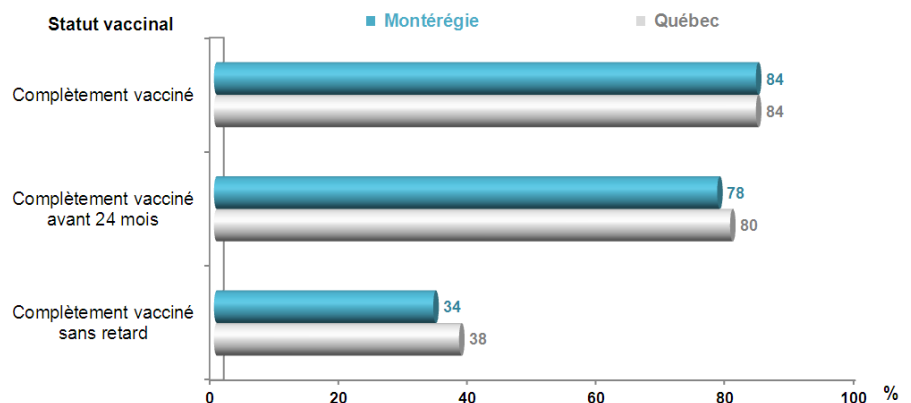
Une lueur d'espoir se profile toutefois à l'horizon, car la proportion d'enfants de 2 ans ayant reçu tous leurs vaccins sans retard s'est accrue au Québec, passant de 17 % en 2006 à 38 % en 2012.

DES OCCASIONS MANQUÉES DE VACCINER JAMAIS RATRAPÉES

Les retards de vaccination sont associés à des couvertures vaccinales plus faibles à 2 ans. En effet, parmi les enfants de la Montérégie ayant reçu leurs premiers vaccins avant l'âge de 3 mois, 94 % sont adéquatement vaccinés à 2 ans, comparativement à seulement 46 %* de ceux les ayant reçus après l'âge de 3 mois.

Tout comme au Québec, le même phénomène s'observe chez les enfants n'ayant pas reçu les 4 doses de vaccins recommandées à la visite de 12 mois.

Proportion des enfants de 2 ans¹ selon le statut vaccinal, Montérégie, Québec, 2012



¹ Lors de l'enquête, les enfants étaient âgés entre 24 et 26 mois.
Complètement vacciné : enfant ayant reçu tous les vaccins recommandés au moment de l'enquête, quel que soit l'âge de vaccination.
Complètement vacciné avant 24 mois : enfant ayant reçu tous les vaccins recommandés avant l'âge de 24 mois.
Complètement vacciné sans retard : enfant ayant reçu tous les vaccins recommandés dans un délai d'un mois suivant l'âge recommandé pour chaque dose.
Source : INSPQ, Enquête sur la couverture vaccinale des enfants de 1 et 2 ans au Québec en 2012.
Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, octobre 2013.

Pourtant, il suffirait d'une à trois doses supplémentaires aux enfants québécois n'ayant pas reçu tous leurs vaccins pour atteindre la couverture vaccinale ciblée par le Programme national de santé publique, soit 95 % des enfants à l'âge de 2 ans. L'objectif est donc à portée de main.

PRINCIPALE CAUSE DE RETARD VACCINAL À 2 MOIS : DIFFICULTÉ À OBTENIR UN RENDEZ-VOUS

En 2012, en Montérégie, environ 13 % des parents d'un enfant de 2 ans estiment que celui-ci a reçu ses premières doses de vaccins en retard. La difficulté à obtenir un rendez-vous occupe, et de loin, le premier rang des raisons à l'origine de ce retard.

À PEINE 14 % DES ENFANTS DE 2 ANS VACCINÉS CONTRE LA GRIPPE

Introduite en 2004, la vaccination des enfants de 6 à 23 mois contre la grippe rejoint mal cette population. En Montérégie, à peine 14 % des enfants de 2 ans ont été vaccinés contre la grippe lors de la campagne 2011-2012.

FACILITER L'OBTENTION DES RENDEZ-VOUS ET VACCINER À L'ÂGE RECOMMANDÉ

Malgré la disponibilité de vaccins efficaces et sécuritaires, la majorité des enfants de 2 ans en Montérégie ne sont pas protégés de façon optimale contre les maladies évitables par la vaccination. Il faut rendre la vaccination plus accessible.

Pour éviter les retards, il est capital de faciliter l'obtention de rendez-vous et de profiter pleinement de chaque occasion d'offrir la vaccination. Pour l'ensemble des vaccins recommandés chez les enfants, les risques de ne pas vacciner dès l'âge recommandé surpassent les désagréments liés à l'administration de plusieurs vaccins lors de la même visite.

L'efficacité bien démontrée des vaccins à prévenir les complications de plusieurs maladies infectieuses justifie bien l'adage :

« il vaut mieux prévenir que guérir » !

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

À RETENIR ...

- ✓ En 2012, la majorité des enfants âgés de 2 ans en Montérégie reçoivent tous les vaccins recommandés, mais seulement 34 % les reçoivent sans retard.
- ✓ La couverture vaccinale à 2 ans est significativement plus faible chez les enfants lorsque des occasions de vacciner ont été manquées (ex. : visites retardées, vaccins remis à une visite ultérieure).
- ✓ La difficulté à obtenir un rendez-vous entraîne des retards de vaccination.
- ✓ À peine un enfant sur sept, âgé de 6 à 23 mois, a été vacciné contre la grippe en 2011-2012.
- ✓ Pour mieux protéger les enfants contre les infections évitables par la vaccination, il faut faciliter l'obtention des rendez-vous et sensibiliser les parents et les professionnels de la santé aux impacts des retards de vaccination.

Pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales et à condition d'en mentionner la source, ce document peut être reproduit ou téléchargé : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/index.fr.html>

Citation suggérée : Blackburn, Manon. « Seulement 34 % des enfants reçoivent à temps tous leurs vaccins », PÉRISCOPE : n° 40, octobre 2013, Longueuil, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Direction de santé publique, Surveillance de l'état de santé de la population.